

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la trois cent cinquantième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 26 septembre 2011 à 18 h 00 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

CONFIRMÉ LE 14 NOVEMBRE 2011

Procès-verbal de la trois cent cinquantième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 26 septembre 2011 à 18 h 00 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLOUIN-MONFILS, Lisette Membre socio-économique		X
CHÉNIER, Claude Représentant des collègues	X	
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
IGLEWSKI, Michal Professeur – Département d'informatique et d'ingénierie	X	
LAVERGNE, Michel Membre socio-économique	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
<u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	
<u>ATTACHÉE D'ADMINISTRATION :</u>		
AUGER, Mireille	X	

Le président, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20 h 45.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par monsieur Claude Chénier, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la trois cent quarante-neuvième réunion (22 août 2011)
- 3.- Engagement d'une animatrice ou d'un animateur d'activités étudiantes au Bureau du registraire et des services aux étudiants
- 4.- Engagement d'une ou d'un commis senior – analyse des dossiers au Module de l'informatique
- 5.- Engagement d'une ou d'un commis senior aux admissions au Bureau du registraire et des services aux étudiants
- 6.- Rapports découlant de l'application de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*
- 7.- Octroi d'un contrat d'exécution d'une œuvre d'art au campus de Saint-Jérôme
- 8.- Achat d'un système de gravure au plasma incluant option de dépôt chimique en phase vapeur assistée par plasma dans le cadre du projet FCI intitulé « Infrastructure for *Laboratory-on-the-fiber* Photonic Sensor Research and Development »
- 9.- Période d'information et questions
- 10.- Prochaine réunion
- 11.- Clôture de la séance

2.- Procès-verbal de la trois cent quarante-neuvième réunion (22 août 2011)

2.1 Approbation

Sur proposition de monsieur Michel Lavergne, appuyée par monsieur Michal Iglewski, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent quarante-neuvième réunion, et ce, sous réserve des modifications suivantes effectuées en séance :

Le point 4 (page CX-4) - Dans le deuxième paragraphe, il est convenu de supprimer « à Gatineau » à la suite de « Module des sciences de la santé ».

Le point 7 (page CX-6) - Dans le quatrième paragraphe, il est convenu de remplacer le « nous » par « l'Université » et d'accorder les verbes en conséquence : (...) accord du chercheur principal, **l'Université procédera** sans appel d'offres et **choisira** le fournisseur (...).

Le point 8 (page CX-7) - Dans le troisième paragraphe, il est convenu de remplacer le nom de « Julie Ruel » par « Liliane Groleau ».

2.2 Affaires en découlant

Le recteur informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-

verbal de la trois cent quarante-neuvième réunion, les suites régulières ont été données, et plus particulièrement en ce qui concerne :

Le point 6 (page CX-5) - Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente l'évolution du plan des effectifs du personnel de soutien rattaché aux modules à Gatineau, entre 2002-2003 et 2011-2012. Ce dernier démontre que depuis 2002-2003, le nombre total des effectifs affectés aux modules est de 15 personnes, et ce, malgré les fluctuations à la baisse de la population étudiante encadrée par les modules observées pendant quelques années. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que la situation est possiblement différente d'un module à l'autre mais que, dans l'ensemble, le nombre de ressources affectées au soutien dans les modules à l'automne 2011 doit gérer un nombre de dossiers d'étudiants inscrits qui est inférieur à ce qu'il était entre 2002-2003 et 2006-2007.

Le point 9 (page CX-7) - Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente la démarche d'agrément des milieux d'internats en psychologie à l'aide d'un document préparé à cet effet par messieurs Paul Greenman, responsable du Programme de doctorat en psychologie, et Michel Roy, coordonnateur de la Clinique de services psychologiques de l'UQO.

3.- **Engagement d'une animatrice ou d'un animateur d'activités étudiantes au Bureau du registraire et des services aux étudiants**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne qu'à la suite de la création d'un poste d'animatrice ou d'un animateur d'activités étudiantes au Bureau du registraire et des services aux étudiants (résolution 351-CA-5316), le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Robert Bondaz, registraire, de madame Geneviève Béland, chargée de gestion au Bureau du registraire et des services aux étudiants, et de madame Ève Pouliot, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu dix-sept (17) candidatures et a retenu sept (7) candidatures pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Elena Betsabe Chaires Wences à titre d'animatrice d'activités étudiantes au Bureau du registraire et des services aux étudiants.

Madame Chaires Wences travaille actuellement à l'UQO à titre d'animatrice d'activités étudiantes au Bureau du registraire et des services aux étudiants, et ce, depuis le 23 août 2011. Elle a complété un Baccalauréat spécialisé en études internationales et langues modernes à l'Université d'Ottawa (2006) ainsi qu'une Maîtrise en développement régional à l'UQO (2011).

Il est convenu en séance de supprimer, sur le projet de résolution, la mention « sous réserve du test SEL », puisque madame Chaires Wences a satisfait aux exigences dudit test.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Michel Lavergne, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 350-CX-1522 concernant l'engagement d'une animatrice ou d'un animateur d'activités étudiantes au Bureau du registraire et des services aux étudiants (Elena Betsabe Chaires Wences); laquelle est jointe en appendice.

4.- **Engagement d'une ou d'un commis senior – analyse des dossiers au Module de l'informatique**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance d'un poste de commis senior – analyse des dossiers au Module de l'informatique, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Michal Iglewski, directeur du Module de l'informatique, de monsieur Karim El Guemhioui, directeur du Module de l'ingénierie et de madame Nancy Beaulieu, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu une (1) candidature et a retenu une (1) candidature pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Sabrina St-Louis à titre de commis senior – analyse des dossiers au Module de l'informatique.

Madame St-Louis possède cinq (5) années d'expérience en travail de bureau. Elle travaille actuellement à l'UQO à titre de commis senior – analyse des dossiers au Module des sciences comptables, et ce, depuis le 31 mars 2011. Elle a complété un Diplôme d'études collégiales général au Cégep François-Xavier-Garneau (2001) ainsi que deux (2) cours du Certificat en ressources humaines à l'Université Laval (2008).

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Claude Chénier, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 350-CX-1523 concernant l'engagement d'une ou d'un commis senior – analyse des dossiers au Module de l'informatique (Sabrina St-Louis); laquelle est jointe en appendice.

5.- **Engagement d'une ou d'un commis senior aux admissions au Bureau du registraire et des services aux étudiants**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance d'un poste de commis senior – admissions au Bureau du registraire et des services aux étudiants, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Robert Bondaz, registraire, de madame Line Blais, chargée de gestion au Bureau du registraire et des services aux étudiants, et de madame Nancy Beaulieu, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu trois (3) candidatures et a retenu trois (3) candidatures pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Louise Sirois à titre de commis senior – admissions au Bureau du registraire et des services aux étudiants.

Madame Sirois possède plus de cinq (5) années d'expérience en travail de bureau. Elle travaille actuellement à l'UQO à titre de préposée aux affaires modulaires et/ou aux études de cycles supérieurs au Module des relations industrielles, et ce, depuis le 28 mars 2011. Elle a complété deux (2) années du Diplôme d'études collégiales en Technique de bureautique au cégep de Rivière-du-Loup (1996) ainsi que des cours en langue et traduction au cégep de Rivière-du-Loup (1996).

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Michal Iglewski, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 350-CX-1524 concernant l'engagement d'une ou d'un commis senior aux admissions au Bureau du registraire et des services aux étudiants (Louise Sirois); laquelle est jointe en appendice.

6.- **Rapports découlant de l'application de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne qu'en vertu de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, l'Université prépare le « Rapport de performance et perspectives de développement » ainsi que « l'État de traitement 2010-2011 » qui doivent être approuvés par l'instance appropriée et transmis au MELS au plus tard le 30 septembre.

Auparavant, le siège social se chargeait de colliger les informations afin de constituer

un envoi unique au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour l'ensemble du réseau des universités du Québec. À partir de l'année 2010-2011, il a été convenu que chaque établissement transmettrait, directement au MELS, les documents produits dans le cadre de cet exercice annuel.

Annexe 1 : Rapport de performance et perspectives de développement

Annexe 2 : État de traitement

Un membre est surpris de constater, sur le tableau 3 de l'annexe 1 intitulé *Inscriptions d'étudiants étrangers dans les constituantes de l'Université du Québec au trimestre d'automne 2010*, que l'Université dénombre moins d'étudiants étrangers inscrits que l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et cherche à savoir si les unités concernées interviennent pour tenter d'attirer plus d'étudiants étrangers.

Le recteur souligne que la démographie défavorable de la région du Saguenay explique les démarches agressives mises en œuvre de la part de l'UQAC au recrutement d'étudiants étrangers.

À l'Université, les démarches à l'international s'effectuent principalement par le Décanat de la formation continue et des partenariats ainsi que par les initiatives professorales. En raison d'une démographie régionale en croissance, de nombreux programmes d'études contingentés et du campus de Saint-Jérôme en pleine expansion, aucune mesure supplémentaire n'a été mise en place pour le moment. Le recteur réitère toutefois l'importance des étudiants étrangers pour l'Université et convient qu'il serait souhaitable de faire davantage en matière de recrutement.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par monsieur Michel Lavergne, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 350-CX-1525 concernant les rapports découlant de l'application de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*; laquelle est jointe en appendice.

7.- Octroi d'un contrat d'exécution d'une œuvre d'art au campus de Saint-Jérôme

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à l'ouverture du campus de Saint-Jérôme en janvier 2010, l'Université a effectué des démarches administratives auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) visant la réalisation d'une œuvre d'art, conformément à la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics*. Dans une lettre datée du 4 août 2010, le MELS confirmait l'octroi d'une subvention de 193 500 \$ permettant l'acquisition d'une œuvre d'art pour le campus de Saint-Jérôme. Cette somme inclut un montant de 32 250 \$ destiné à assumer les frais administratifs de la gestion du dossier par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), le tout en conformité avec les dispositions de la Politique.

Un comité de sélection a été formé par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Ce comité a défini le programme d'intégration des arts, sélectionné les artistes dans le cadre d'un concours et fait le choix de la proposition d'œuvre d'art. Trois artistes québécois ont été invités à participer au concours. Lors de la rencontre du 19 août 2011, le comité de sélection a recommandé de manière unanime d'octroyer le contrat d'exécution de l'œuvre à l'artiste Jean-Sébastien Denis.

Puisque l'inauguration de l'œuvre d'art aura lieu au début de mois de mars 2012, l'idée est lancée de profiter de cette occasion pour tenir les réunions du conseil d'administration et du comité exécutif au campus de Saint-Jérôme.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Michel Lavergne, appuyée par monsieur Claude Chénier, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 350-CX-1526 concernant l'octroi d'un contrat d'exécution d'une œuvre d'art au campus de Saint-Jérôme; laquelle est jointe en appendice.

8.- Achat d'un système de gravure au plasma incluant l'option de dépôt chimique en phase vapeur assistée par plasma dans le cadre du projet FCI intitulé « Infrastructure for Laboratory-on-the-fiber Photonic Sensor Research and Development »

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) a accordé une subvention d'un montant maximal de 1 673 046 \$ pour la mise en place d'une infrastructure de recherche pour le projet « Infrastructure for *Laboratory-on-the-fiber* Photonic Sensor Research and Development », dont le responsable est le professeur Wojtek Bock.

La subvention est destinée à l'achat d'une série d'équipements et de systèmes de valeur variable et dont certains dépassent le pouvoir de signature délégué aux cadres supérieurs.

Le système concerné ici est un système de gravure au plasma incluant l'option de dépôt chimique en phase vapeur assistée par plasma (*Plasma Cleaning System*) dont le coût est de l'ordre de 167 382 \$ (incluant le retour de taxes).

Sur recommandation du responsable des approvisionnements de l'UQO, et avec l'accord du chercheur principal, l'Université procédera sans appel d'offres et choisira le fournisseur, Oxford Instruments PLC, qui est le seul distributeur autorisé du produit sélectionné. Cette dérogation à la politique de l'Université s'appuie sur le paragraphe 2 de l'article 13 de la loi sur les contrats des organismes publics qui précise la disposition suivante :

« Un contrat comportant une dépense supérieure au seuil d'appel d'offres public prévu à l'article 10 peut être conclu de gré à gré dans l'un ou l'autre des cas suivants : »
paragraphe 2 « Lorsqu'un seul contractant est possible en raison d'une garantie, d'un droit de propriété ou d'un droit exclusif, tel un droit d'auteur ou un droit fondé sur une licence exclusive ou un brevet, ou de la valeur artistique, patrimoniale ou muséologique du bien ou du service requis. »

Le comité exécutif est appelé à mandater le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, au nom de l'UQO, la demande d'achat relative à l'achat de cet équipement.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par monsieur Michel Lavergne, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 350-CX-1527 concernant l'achat d'un système de gravure au plasma incluant l'option de dépôt chimique en phase vapeur assistée par plasma dans le cadre du projet FCI intitulé « Infrastructure for *Laboratory-on-the-fiber* Photonic Sensor Research and Development »; laquelle est jointe en appendice.

9.- Période d'information et questions

Aucune information n'est transmise.

10.- Prochaine réunion

La prochaine réunion du comité exécutif aura lieu le lundi 14 novembre 2011 à 18 heures.

11.- Clôture de la séance

Sur proposition de monsieur Michel Lavergne, appuyée par monsieur Michal Iglewski, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21 h 15.

Original signé par :

Le président, Jean Vaillancourt

Le secrétaire, Luc Maurice